

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA JUSTICE RESTAURATIVE 2019

En partenariat avec :



LA JUSTICE RESTAURATIVE

EN BREF

Le cadre légal

La justice restaurative a été introduite dans le Code de procédure pénale par la loi du 15 août 2014 à l'article 10-1. Il est désormais possible à toute personne victime ou auteur d'une infraction pénale de se voir proposer une mesure de justice restaurative à tous les stades de la procédure pénale et selon certaines conditions :


- Les faits ont été reconnus
- La victime et l'auteur ont reçu une information complète sur la mesure
- Ils ont consenti expressément à y participer
- La mesure est animée par un tiers indépendant spécialement formé
- Elle est soumise au contrôle de l'autorité judiciaire ou, à la demande de celle-ci, de l'administration pénitentiaire
- Elle est confidentielle

Les origines

La justice restaurative est issue des attentes du public, des expériences et de la créativité des professionnels, partout dans le monde. De nombreux pays ont développé une véritable expertise de l'animation des mesures de justice restaurative (Canada, Belgique, notamment). L'IFJR, en relation avec ces experts qui interviennent dans le cadre de son offre de formations (en partenariat avec l'ÉNAF et France Victimes), a adapté ces pratiques au contexte français.

Les bienfaits de la justice restaurative

Les études les plus largement diffusées sont issues des recherches menées à l'étranger. De façon générale, elles démontrent les bienfaits des rencontres restauratives sur les personnes, le climat social et les professionnels les mettant en œuvre. Les participants expriment un sentiment de satisfaction important (80 à 90%). Ces tendances sont confirmées par les évaluations réalisées de manière indépendante par l'IFJR. Il en résulte des effets significatifs sur la réparation des victimes et la responsabilisation des auteurs. Cette manière innovante de « faire justice » détient un potentiel de prévention des conflits pénaux très important.



La justice restaurative offre un espace inédit, professionnel et sécurisé, de parole et d'échanges sur les ressentis, les émotions, les attentes de toutes les personnes concernées par l'infraction et ses répercussions. Elle leur permet, pour la première fois, de dialoguer, de poser les questions du «pourquoi» et du «comment» de l'infraction et de tenter d'y répondre.

L'émergence de la justice restaurative en France

En 2007, le Conseil National d'Aide aux Victimes forme un groupe de travail sur la justice restaurative présidé par Robert Cario (Professeur émérite de criminologie à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, fondateur de l'Institut Français pour la Justice Restaurative), prenant appui sur l'important travail doctrinal de celui-ci. En 2008 ont lieu les XXIII^e Assises nationales de l'INAVEM sur le thème « de la réparation à la restauration des victimes ». En 2010, une première expérimentation de Rencontre Détenus-Victimes est mise en place à la maison Centrale de Poissy et marque le point de départ d'un mouvement de généralisation en France : un an plus tard débutera la première formation en justice restaurative animée par Catherine Rossi, Paul Mbanzoulou et Robert Cario à l'INAVEM (France Victimes).

La création de l'Institut

L'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR) est créé en 2013 par Benjamin Sayous (Docteur en sciences criminelles, Directeur de l'IFJR), Robert Cario et plusieurs chercheurs et praticiens, suite à l'organisation de la Conférence de consensus sur la prévention de la récidive, installée par la Ministre de la Justice, Christiane Taubira. La Justice restaurative apparaît alors comme une réponse pertinente à la crise que traverse notre système de justice pénale, en totale complémentarité avec les dispositifs existant. Les travaux de cette conférence de consensus aboutissent à la loi du 15 août 2014, relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales.

L'article 10-1 permettant à toute personne victime ou auteure d'infraction de se voir proposer une mesure de justice restaurative à tous les stades de la procédure pénale, y compris lors de l'exécution des peines, est alors introduit dans le Code de Procédure Pénale.



« La victime, en sortant du procès, a plein de questions en suspens. Le détenu peut lui apporter beaucoup de réponses... pas toutes les réponses mais beaucoup de réponses... et en apportant ces réponses, le détenu prend conscience de la souffrance infligée à l'autre »

Témoignage d'un professionnel

« En termes d'accompagnement de la personne, il s'agit de pouvoir se décaler, de sortir du champ judiciaire et de la probation. L'accompagnement est personnalisé, il y a également un travail de responsabilisation. Au niveau des professionnels ça leur permet de se dynamiser, de diversifier leurs compétences. Pour la personne ça contribue à la soutenir, c'est très étonnant ».

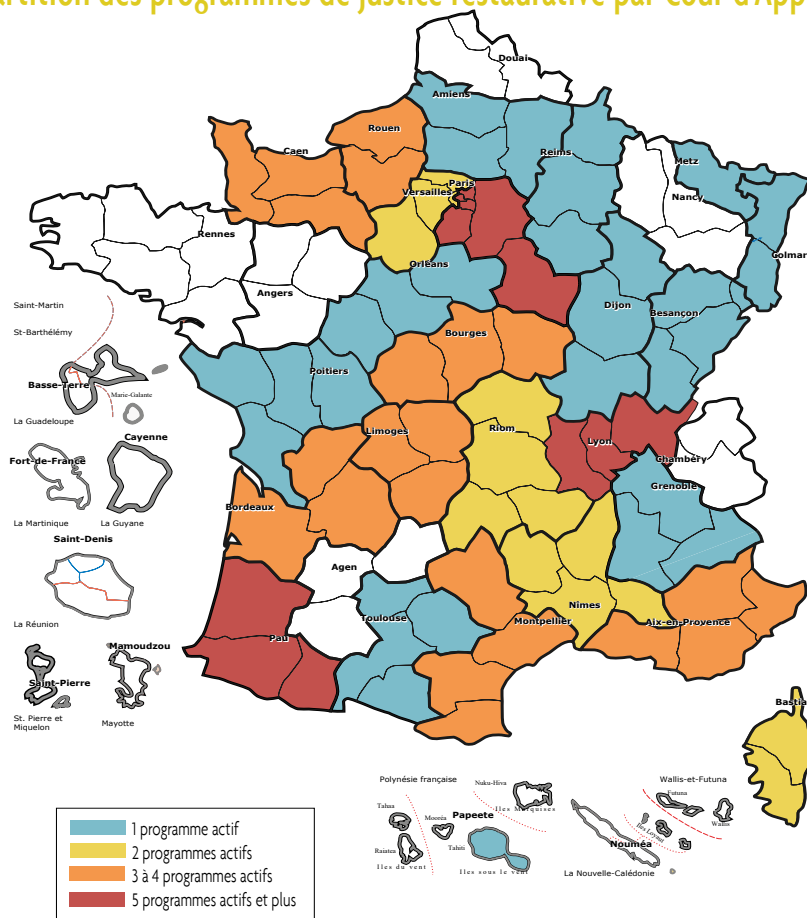
Témoignage d'un professionnel

ÉTAT DES LIEUX DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN FRANCE

Depuis la première expérimentation en 2010 à travers des rencontres détenus victimes organisées à la maison d'arrêt de Poissy, un chemin considérable a été parcouru en France, tant sur la forme que sur le fond. Le développement de la justice restaurative en France s'est accéléré depuis la loi du 15 août 2014 puis davantage à partir de la circulaire du 15 mars 2017 régissant sa mise en oeuvre. Ces évolutions font de la justice restaurative un domaine particulièrement innovant de de l'action sociale et judiciaire. Depuis l'ordonnance du 11 septembre 2019, la justice restaurative est également intégré au Code de Justice Pénale des mineurs. Une expérimentation nationale initiée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse est actuellement en cours.

A la demande et avec le soutien du Ministère de la Justice, l'IFJR a recensé en décembre 2018 60 programmes¹ actifs et 6 programmes en projet ayant mis en oeuvre plus d'une centaine de mesures².

Répartition des programmes de justice restaurative par Cour d'Appel



1 On qualifie de « programme de justice restaurative » l'ensemble du dispositif, à la fois partenarial, organisationnel et logistique, permettant la mise en oeuvre d'un ou plusieurs types de mesures de justice restaurative (RDV/RCV, MR, CSR/CAR, etc.) et constituant l'assise de l'offre locale de justice restaurative (accès de tous à la justice restaurative). On qualifie de « mesure de justice restaurative » le dispositif permettant la mise en oeuvre du processus pouvant conduire à une rencontre entre victime et auteur (RDV/RCV, MR, CSR/CAR, etc.), conformément aux principes posés à l'article 10-1 du CPP. Un programme prévoit en principe plusieurs mesures de justice restaurative.

2 Cf. enquête nationale annuelle sur les programmes de justice restaurative : année 2018, Émilie Matignon, Benjamin Sayous, IFJR, disponible à la demande.

PANORAMA DES PRINCIPALES MESURES

Les rencontres détenus-victimes & les rencontres condamnés victimes (RDV/RCV)

En milieu ouvert (RCV) ou en milieu fermé (RDV), cette mesure se déroule entre un groupe de personnes victimes et un groupe de personnes auteurs, anonymes, qui ne sont pas concernés par la même affaire. Les deux groupes vont dialoguer au cours d'une session de 5 rencontres suivies d'une rencontre bilan animées par deux animateurs professionnels et en présence de membres bénévoles de la communauté.

La médiation restaurative (MR)

Cette mesure offre à la personne, victime et à la personne auteure d'une même infraction l'opportunité d'une rencontre volontaire, afin qu'ils envisagent ensemble les répercussions du conflit de nature pénale qui les oppose. Comme toute mesure de justice restaurative, elle se déroule en présence d'un animateur spécialement formé et après que les participants aient bénéficié d'une préparation adaptée à l'ampleur des répercussions qu'ils ont subies.

La conférence restaurative

La conférence restaurative a pour objectif de permettre la tenue d'une rencontre volontaire réunissant autour de l'auteur et de la victime leurs proches et personnes de confiance. Particulièrement adaptée aux mineurs, la conférence restaurative permet d'envisager les possibilités de soutien que l'environnement familial ou social est susceptible d'apporter aux intéressés.

« Ils étaient là pour chercher des réponses et moi aussi j'étais là pour les aider, en même temps pour m'aider moi-même aussi »

Témoignage d'une personne auteur

« Le fait qu'il aille en prison ne m'a pas apporté grand chose, ça n'a pas solutionné ma vie. Par contre, de rencontrer des auteurs qui assument, qui reconnaissent, qui s'excusent, qui cheminent, m'a apporté bien plus »

Témoignage d'une personne victime

112 mesures ont été recensées par notre enquête nationale. En 2018, parmi ces mesures, 65 étaient terminées, 47 étaient en cours de mise en œuvre et 11 étaient en projet (chiffres 2019 prochainement disponibles).

LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA JUSTICE RESTAURATIVE

Initiée au Canada, cette semaine internationale se tient partout dans le monde, en particulier en Europe sous l'impulsion du [Forum Européen pour la Justice Restaurative](#). Chaque année, elle réunit professionnels et chercheurs dans le cadre de séminaires et de colloques. En France, depuis 2017 mais également le grand public. L'Institut Français pour la Justice Restaurative s'attache à en faire un événement national et local fort du mois de novembre. La troisième semaine de novembre est l'occasion de permettre à toute structure qui le souhaite d'organiser un événement local afin de valoriser ses actions et témoigner de leur expérience et des bienfaits de la justice restaurative pour les victimes, les auteurs, et plus largement la société.

**Cette année c'est au total 20 événements qui se tiendront partout en France :
Projections-débat, conférences, exposition et sensibilisations en détention.**



En partenariat avec :



VERSAILLES

Soirée débat sur la justice restaurative
organisée par le SPIP des Yvelines
le 18 novembre à 19h à la Maison
de quartier Clagny-Clatigny
14, rue du parc de Clagny
78000 VERSAILLES



NOUMÉA

Projection-débat du film
"Rencontre avec mon agresseur"
organisée par le SPIP de Nouvelle-Calédonie en
partenariat avec l'association Cinécitoyens
le 18 novembre à 18H à l'Auditorium de la prov-
ince Sud, 8 route des artifices
988849 Nouméa





VILLENEUVE LES MAGUELONES

Projection-débat en détention du film «Rencontre avec mon agresseur»
organisée par le SPIP de l'Hérault
le 18 novembre à 14h à la Maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelones
Intervention de Noémie Micoulet (coordinatrice de l'antenne Sud-Est de l'IFJR)



MEAUX

Exposition itinérante organisée par l'association France Victimes 77/ AVIMEJ du 18 au 19 novembre au Tribunal de Grande Instance de Meaux
44 Avenue du Président Salvador Allende,
77100 Meaux



19/11

METZ

Projection-débat du film
« Rencontre avec mon agresseur »
organisée par l'association **AAESEMO**,
en partenariat avec l'ATAV, le CIDFF
et le SPIP, le 19 novembre à 20H
au cinéma le Klub
5 rue Fabert, 57000 Metz

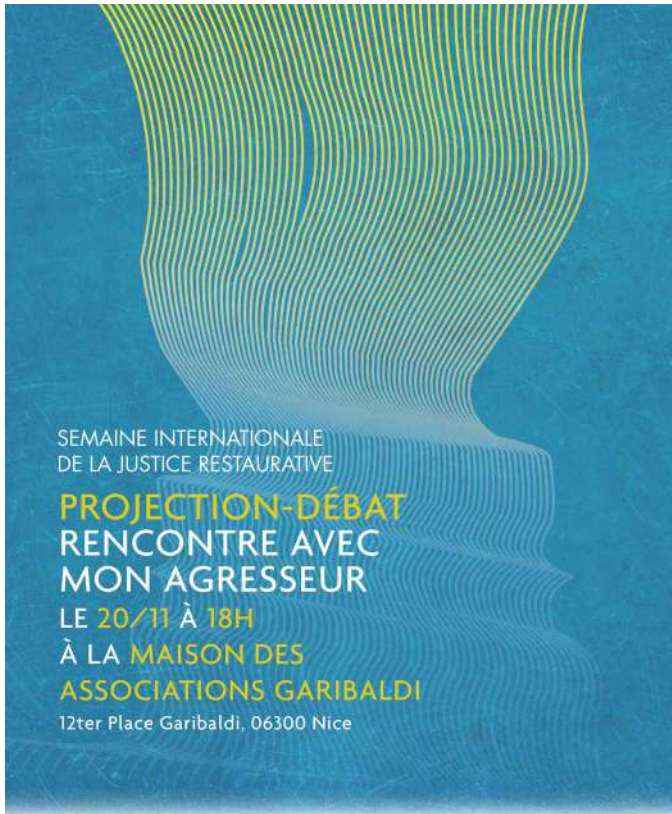


20/11

BEZIERS

Projection-débat en détention du film «Ren-
contre avec mon agresseur»
organisée par le SPIP de l'Hérault
le 20 novembre à 14H au SPIP de Béziers
Intervention de Noémie Micoulet (antenne
sud-est IFJR)





NICE

Projection-débat du film

« Rencontre avec mon agresseur »

organisée par la ville de Nice

le 20 novembre à 18H à la Maison des Associations Garibaldi

12ter place Garibaldi, 06300 Nice

Intervention de Benjamin Sayous (directeur général IFJR)



VILLE DE NICE



NÎMES

Projection-débat du film

« Rencontre avec mon agresseur »

organisée par l'association AGAVIP en partenariat avec le Barreau de Nîmes

le 20 novembre à 18H au lycée Daudet
3 Boulevard Victor Hugo - 30039 NÎMES

Intervention de Noémie Micoulet (antenne sud-est IFJR)



MELUN

Exposition itinérante

organisée par l'association France Victimes 77/

AVIMEJ du 21 au 22 novembre

au Tribunal de Grande Instance de Melun

2 Avenue du Général Leclerc, 77010 Melun



SEMAINE INTERNATIONALE
DE LA JUSTICE RESTAURATIVE

EXPOSITION SUR LA JUSTICE RESTAURATIVE

LES 18 ET 19 NOVEMBRE
AU T.G.I. DE MEAUX

- LES 20 ET 21 NOVEMBRE
AU T.G.I. DE MELUN

- LES 22 ET 25 NOVEMBRE
AU T.G.I. DE FONTAINEBLEAU

BÉZIERS

Projection-débat en détention du film «Rencontre avec mon agresseur»

organisée par le SPIP de l'Hérault

le 21 novembre à 14H

au centre pénitentiaire

de Béziers, Intervention de Noémie Micoulet
(antenne sud-est IFJR)



SEMAINE INTERNATIONALE
DE LA JUSTICE RESTAURATIVE

PROJECTION-DÉBAT RENCONTRE AVEC MON AGRESSEUR LE 21/11 À 13H30 AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BÉZIERS



CHALON- SUR-SAONE

Projection-débat du film « En Mille Morceaux »
organisée par le SPIP de Chalon-sur-Saone en
partenariat avec l'association France Victimes 71
et le Groupe National Concertation Prison, le 21
novembre à 19H30 au cinéma Axel
67 Rue Gloriette, 71100 Chalon-sur-Saône
Intervention de Robert Cario (Président fonda-
teur de l'IFJR)



BOURGES

Projection-débat du film
« En Mille Morceaux »
organisée par l'association ANDAVI et son
Service Régional de Justice
Restaurative le 21 novembre à 17H au cinéma
CGR de Bourges
Boulevard de l'Avenir - 18000 Bourges
Intervention de Benjamin Sayous (direc-
teur général IFJR)



AVIGNON

Projection débat du film “ Rencontre avec mon agresseur” organisée par l'AMAV, en partenariat avec le SPIP et la PJJ le 21 novembre à 20H au cinéma Pathé Cap Sud
175 rue Pierre Seghers, 84000 Avignon
Intervention de **Noémie Micoulet** (antenne sud-est IFJR)



LESCAR

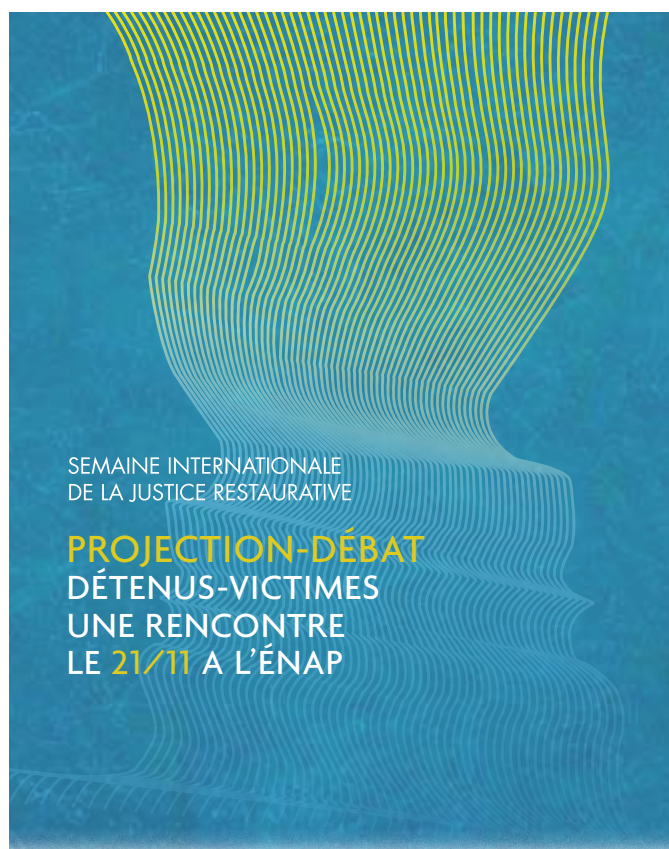
Projection-débat du film
«Rencontre avec mon agresseur»
organisée par le **Service Régional Pyrénées** de
l'association **APAVIM** le 21 novembre à 20H
au **Cinéma CGR** de Lescar
Intervention d'**Emilie Matignon**
(antenne sud-ouest IFJR)
Centre Commercial Quartier Libre, 180
Boulevard de l'Europe, 64230 Lescar





STRASBOURG

Exposition et projection du film “la justice restaurative, 6 minutes pour convaincre”
organisée par la DISP Grand Est
le 21 novembre



AGEN

Projection-débat du film
« Détenus-Victimes, une rencontre »
organisée par l'École Nationale
d'Administration Pénitentiaire
le 21 novembre à Agen auprès de la
promotion des élèves surveillants



LYON

Conférence sur la justice restaurative
organisé par le collectif lyonnais de
pratiques restauratives en partenariat
avec l'UCLy le 22 novembre de 10H à 12H à
l'UCLy (AMPHI WEIL, LIEU A 150)
10 places des Archives - 69002 Lyon
Intervention de **Noémie Micoulet**
(antenne sud-est IFJR)



SAINTE-CLOTILDE DE LA RÉUNION

Conférence et projection-débat du film «Rencontre
avec mon agresseur»
organisée par l'ARIV et l'ARCJR, en partenariat avec
le SPIP, l'ARAJUFA, le CIF et le CEVIF le 22 novembre
de 14H à 18H au parc technologique universitaire
(Amphi A177)
2 rue Joseph Wetzell, Sainte Clotilde
97490 Réunion
Intervention d'**Océane Laburre**
(antenne IFJR Réunion)



A.R.I.V.





PARIS

Soirée débat organisée par le
SPIP de Versailles en partenariat avec le CMFM,
l'ANM et France Victimes
le 22 novembre à 19H
au DEFAP, 102 Boulevard Arago, 75014 PARIS



ANM association nationale médiateurs



FONTAINEBLEAU

Exposition itinérante
organisée par l'association France Victimes 77/ AVIMEJ du
22 au 25 novembre
au Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau
159 Rue Grande, 77300 Fontainebleau



LA REVUE DE PRESSE

Hemmerich, M., & Ducré, L. (2016, 1 décembre). « Il y a le procès, la condamnation... et puis plus rien ». <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/12/DUCRE/56903>

Alouti, F. (2017, 3 septembre). Les rencontres détenus-victimes, une mesure de justice restaurative en expansion.

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/09/03/les-rencontres-detenus-victimes-une-mesure-de-justice-restaurative-en-expansion_5180284_1653578.html

Perragain, C. (2018, 27 janvier). Quand victimes et condamnés se retrouvent en tête à tête... pour aller mieux.

<https://www.marianne.net/societe/quand-victimes-et-condamnes-se-retrouvent-en-tete-tete-pour-aller-mieux>

Coignac, A. Justice restaurative : la réparation les yeux dans les yeux.

<https://www.dalloz-actualite.fr/dossier/restauratives>

Martin, L. Justice restaurative, quand le dialogue répare - Revue Sang Froid.

<http://www.revuesangfroid.fr/nos-articles/justice-restaurative-dialogue-repare/>

A. F. P. (2015, 24 décembre). Rencontres détenus-victimes: une justice «restaurative» pour sortir de la douleur.

<https://www.la-croix.com/Actualite/France/Rencontres-detenus-victimes-une-justice-restaurative-pour-sortir-de-la-douleur-2015-12-24-1396543>

Anelli, L. Justice restaurative : la fin de la logique punitive ?

<https://oip.org/publication/justice-restaurative-la-fin-de-la-logique-punitive/>

«Membres de la communauté» et justice restaurative. (2017, 23 février)

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-discussions-du-soir-avec-antoine-garapon/membres-de-la-communaute-et-justice>

Le Projet Imagine, (2012, 28 novembre). Documentaire Imagine - La Justice Restaurative

https://www.youtube.com/watch?v=l_ZVb1aVKQI

Kervran, P. (2017, 20-24 novembre). Condamnés-victimes : un dialogue possible - France Culture

<https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/condamnes-victimes-un-dialogue-possible>

«INFRAROUGE » PRÉSENTÉ PAR MARIE DRUCKER « Détenus, victimes : une rencontre » Mardi 30 avril à 23.40

[communiqué de presse]

<https://www.francetvpro.fr/france-2/communiqués-de-presse/infrarouge-26335200>

LE MARDI 4 JUIN À 20.50 LE MONDE EN FACE - Rencontre avec mon agresseur [communiqué de presse]

<https://www.francetvpro.fr/france-5/communiqués-de-presse/rencontre-agresseur-27061075>



Contact presse :

Kali VOLLE

06.40.24.28.45

communication@justicerestaurative.org

www.justicerestaurative.org